

N° 34/2016

Projet Life + PETRELS

« Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion: démonstration d'actions et de stratégies innovantes à large échelle pour leur conservation »

Chef de projet (H / F)

Conditions d'accès

Poste de catégorie A ouvert en priorité aux personnels titulaires de la fonction publique d'État ou de la fonction publique territoriale ; accessible aux contractuels sous conditions.

Le poste est à pourvoir à compter du 15 Novembre 2016.

Préambule

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de la protection de la nature.

La création du Parc national a répondu à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales. Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux.

Dans le contexte de l'île qui connaît une pression démographique et urbaine forte, l'établissement public a un rôle de premier plan à jouer dans la préservation et la mise en valeur d'un ensemble unique marqué par la richesse de la biodiversité et des habitats rares, mais aussi dans la mise en œuvre d'un développement durable des territoires ruraux dans l'aire d'adhésion.

La problématique du Parc national s'inscrit dans la reconnaissance d'une combinaison étroite entre la nature et la culture. La mission de l'établissement public consiste à développer la connaissance des patrimoines naturel et culturel, notamment à travers des inventaires, à assurer une gestion conservatoire des milieux et des espèces grâce au dialogue mené avec les différents acteurs concernés et à la surveillance, à accueillir les publics et plus largement à mener des actions de sensibilisation à l'environnement. L'établissement public a également un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités territoriales pour promouvoir la prise en compte du patrimoine dans le cadre des politiques locales d'aménagement et de développement durables ; il fait vivre et anime la charte du Parc national en coordonnant les actions définies avec les différents partenaires.

L'île de La Réunion héberge deux espèces de pétrels endémiques menacées de disparition, le Pétrel de Barau (*Pterodroma baraui*) et le Pétrel noir de Bourbon (*Pseudobulweria aterrima*), l'un des plus rares oiseaux marins au monde.

Ces deux espèces sont des urgences de conservation, et bénéficient déjà de plan de conservation (Pétrel de Barau) et plan national d'actions (Pétrel noir), qui ont identifié 5 objectifs principaux : 1) *Améliorer la prise en compte de leurs besoins de conservation*, 2) *Limiter leur déclin*, 3) *Réduire les menaces*, 4) *Réduire les déchets dans l'environnement naturel* et 5) *Améliorer les connaissances sur ces espèces*. Toutefois, la mise en œuvre des actions de conservation souffre de contraintes logistiques, technologiques et financières, en raison de la biologie particulière de ces espèces, et d'un manque de prise en compte globale des actions de conservation à mener à l'échelle de l'île.

En partenariat avec le laboratoire ENTROPIE de l'Université de La Réunion, l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage et la Société d'Études Ornithologiques de La Réunion, le Parc national, en temps que bénéficiaire coordinateur de projet, a soumis une demande de soutien financier de type LIFE+ Biodiversité. Ce projet a été accepté par la Commission Européenne et a débuté en 2015 pour une durée de 5 ans.

L'objectif global du projet est d'empêcher l'extinction de deux espèces de pétrels endémiques. Il vise à développer et mettre en œuvre les stratégies de conservation et outils appropriés, démonstratifs et innovants, dans une île fortement urbanisée, de manière à lever les contraintes réglementaires, technologiques et logistiques.

Nature de l'activité

Sous l'autorité du responsable du service Études et Patrimoine, le chef de projet a en charge, au sein de l'établissement public Parc national, la responsabilité de la mise en œuvre du projet LIFE+ Pétrels « *Enrayer le déclin des pétrels endémiques de La Réunion : démonstration d'actions et de stratégies innovantes à large échelle pour leur conservation* ».

Il a pour rôle l'encadrement de l'équipe dédiée au projet, l'animation et la coordination globale du projet, son suivi administratif et financier, la supervision des aspects scientifiques et techniques en lien avec son équipe, ainsi que celle des actions menées par les différents partenaires impliqués. Il est également l'interlocuteur privilégié des services de la Commission Européenne ou de leurs représentants chargés de la bonne marche du projet et travaille en étroite relation avec le secrétariat général du Parc national.

- Il est responsable de la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des actions inscrites au plan d'actions du projet Life +, et en assure le suivi avec les partenaires et les référents thématiques au sein des services du Parc national ;
- Il encadre et s'appuie sur les autres personnes recrutées pour le projet, et en particulier sur le chargé de mission logistique et scientifique qui coordonne les actions de terrain ;
- Il anime les instances de suivi du projet (comité de pilotage, comité de suivi...) ;
- Il assure la planification des actions et des dépenses dans le respect de la mise en concurrence et le respect du Code des marchés publics et des règles propres à l'établissement public Parc national ;
- Il prépare et engage les programmes, études, actions, et interventions sur le plan financier et en relation avec l'équipe dédiée pour ce qui est du plan technique ;
- Il participe aux déplacements sur le terrain pour le suivi et la mise en œuvre du projet ;
- Il supervise l'élaboration des outils de communication relatifs à la valorisation du projet en relation avec l'équipe «LIFE+ Pétrels» et les partenaires du projet ;
- Il coordonne et prépare avec l'aide de l'équipe dédiée les documents permettant de justifier les actions réalisées et de solliciter les financements obtenus ;
- Il peut être amené à représenter l'Établissement au sein des différentes instances concernées.

Il travaille en étroite relation fonctionnelle avec les chefs de services et de secteurs du Parc national, sur les thématiques techniques et territoriales.

Savoirs faire et compétences requises

Connaissances approfondies en gestion de projet et plus particulièrement en gestion de financements européens, en écologie tropicale, en gestion conservatoire et écologie appliquée, garanties par un diplôme d'ingénieur ou équivalent (Master en gestion de projet...).
Expérience outre-mer et connaissance de la langue anglaise indispensables.

Capacités, savoirs, connaissances

- Capacité d'adaptation et goût pour le travail en équipe ;
- Capacité et expérience de management, d'animation et coordination de groupe ;
- Expérience dans les fonctions de suivi administratif et technique de projets de ce type ;
- Connaissance de l'administration publique ;
- Compréhension des contraintes des acteurs du territoire ;
- Aisance rédactionnelle et dans la présentation d'exposés ;
- Connaissance des enjeux de conservation du patrimoine naturel réunionnais et intérêt marqué pour les problématiques environnementales ;
- Capacité à vulgariser des connaissances techniques.

Savoir-faire, aptitudes

- Qualité d'expression écrite et orale ;
- Rigueur, méthode ;
- Forte capacité relationnelle, d'animation et de travail en équipe ;
- Maîtrise des outils courants de bureautique (Libre Office) et web ;
- Maîtrise de l'anglais scientifique et technique.

Qualités humaines et savoir-être

- dynamisme, autonomie, sens de l'initiative ;
- goût pour le travail en équipe et l'animation ;
- sens de l'écoute et pédagogie ;
- sens du service public et respect des droits et obligations s'y référant.

Conditions et moyens d'exercice

- Bonne condition physique pour des déplacements pédestres dans le parc ;
- Être autonome et disponible (y compris ponctuellement le week-end ou la nuit) ;
- Permis B indispensable.

Localisation du poste

La résidence administrative sera en région sud de l'île de La Réunion, basée à Saint Pierre.

Des déplacements très fréquents auront lieu vers Saint Denis et le siège du Parc national à la Plaine des Palmistes, ainsi que sur l'ensemble de l'île.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures sont à adresser sous la forme d'une lettre de motivation, curriculum vitae et photo **au plus tard le 20 août 2016** (cachet de la poste faisant foi) à :

Madame la Directrice du Parc national de La Réunion :

- par courrier à : Parc national de La Réunion – 258 rue de la République – 97431 La Plaine des Palmistes ;
- par courriel, avec demande d'accusé de réception : contact-rh@reunion-parcnational.fr

La date de disponibilité du candidat doit être précisée.

Personnes à contacter pour informations :

Responsable des ressources humaines : sylvaine.latchimy@reunion-parcnational.fr

Responsable du service Études et Patrimoine : benoit.lequette@reunion-parcnational.fr

Chef de projet en poste : lucie.labbe@reunion-parcnational.fr